

### MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-SÉVERIN

1986, place du Centre Saint-Séverin (Québec) GOX 2BO

## Avis de promulgation

#### Aux contribuables de la susdite municipalité

#### AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ

QUE lors de l'assemblée régulière tenue le 13 janvier 2025, le conseil municipal a adopté le Règlement final suivant :

# RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-798 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZOZNAGE NUMERO 2017-766.

QUE ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Ce Règlement est déposé au bureau du Greffe où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SAINT-SÉVERIN, Ce 23<sup>e</sup> jour de JANVIER 2025 (23-01-2025)

Stéphane Goulet Directeur général